



Projet d'usine de production
de panneaux à base de bois
(SWISS KRONO) et son
raccordement électrique (RTE)
à Fargues-sur-Ourbise (47)

Les mesures de prévention incendie

Comme SWISS KRONO l'a rappelé lors de la concertation préalable, la prévention du risque incendie est au cœur de la conception du projet. La nature de l'activité et la zone d'implantation du projet, en bordure du massif forestier des Landes de Gascogne, justifient en effet la mise en œuvre de mesures de prévention exigeantes et adaptées à la spécificité du projet.

La conception du projet Orpinia fait l'objet d'un dialogue constant avec le service départemental d'incendie et de secours du Lot-et-Garonne (SDIS), d'une part pour l'identification des enjeux, et d'autre part pour l'organisation des moyens à mettre en œuvre.

La présente fiche thématique présente les principales mesures de prévention incendie prévues sur le futur site Orpinia de Fargues-sur-Ourbise, mais également les mesures de sécurité et de protection des milieux en cas de survenue d'un incendie. En fonction des échanges à venir avec les services de l'État lors de l'instruction du dossier, d'autres moyens pourraient être proposés.

Protection générale du site :

Protection contre la propagation d'incendie :

- Une zone de débroussaillage sera mise en œuvre sur une distance minimale de 50 mètres tout autour du site
- Une zone de sécurité de 12 mètres des limites de la propriété sera mise en place afin qu'aucune installation ne soit positionnée dans cette bande de sécurité
- Des études FLUMILOG¹ sont effectuées afin de vérifier les effets thermiques de nos installations

Les aménagements :

Une voie carrossable sera implantée sur le site permettant la circulation des véhicules de secours dans toute sa périphérie.

¹ Flumilog est un outil de modélisation développé par l'Ineris, destiné à l'analyse des incendies prenant place dans les cellules d'entrepôt de stockage.

Des poteaux incendie maillant le site seront implantés selon les règles des services de secours (1 poteau couvrant un rayon de 200 m avec une distance maximale entre 2 poteaux de 150m). Les pressions et débits seront conformes aux règles de la certification APSAD.

Deux silos d'eau pourront être mis à disposition des SDIS :

- 2 cuves de 800 à 1 000 m³ alimentant les poteaux et le robinet d'incendie armé (RIA)
- 3 cuves de 800 à 1 000 m³ alimentant le réseau sprinklage

Matériels sur les installations et équipements :

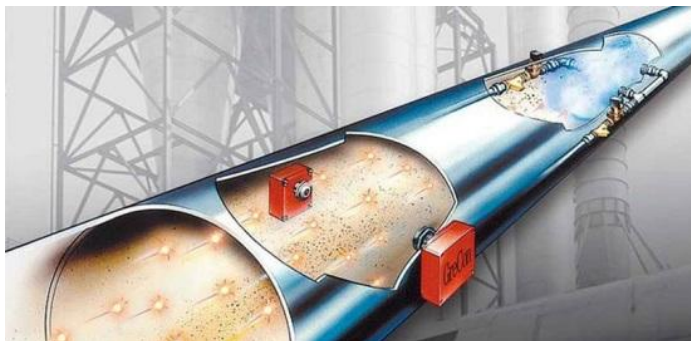
- Tous les bâtiments seront « sprinklés » selon la règle APSAD
- Des trappes et cantons de désenfumage seront répartis au niveau des toitures
- L'intérieur des bâtiments et installations seront équipés de robinets d'incendie armé (RIA) et d'extincteurs, en nombre suffisant et adaptés aux risques. 100% du personnel sera formé à la manipulation des extincteurs
- Toutes les installations de stockage ou transport présentant un risque d'explosion lié à la matière sèche seront équipés de trappes d'explosion ou système de découplage

Zoom sur...Les systèmes de découplage installés

Exemples de système installé : bouteilles de surpression couplées à des systèmes de détection permettant de stopper la surpression engendrée par une explosion et évitant la propagation aux installations suivantes.



- Toutes les tuyauteries transportant du bois sec avec une granulométrie présentant un risque d'explosion seront équipées du système Grecon : système de détection/extinction des étincelles présentes dans ces canalisations. Ces systèmes et leurs alarmes seront pilotés et reportés en salle de commande.



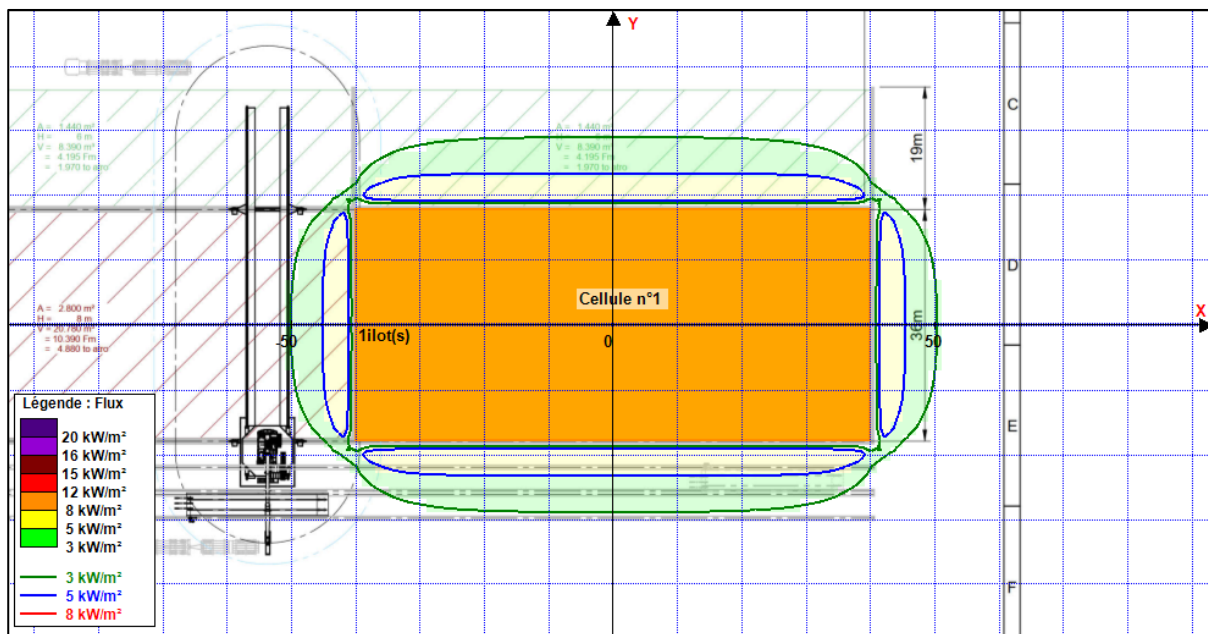
Principe de fonctionnement du système Grecon

Protection sur le stockage du bois :

Le stockage des rondins de bois se fera sur 4 cellules bétonnées de 2800 m², d'une hauteur de 8 m, séparés par des murs bétons et sur 4 cellules bétonnées sur 3 côtés de 2800 m².

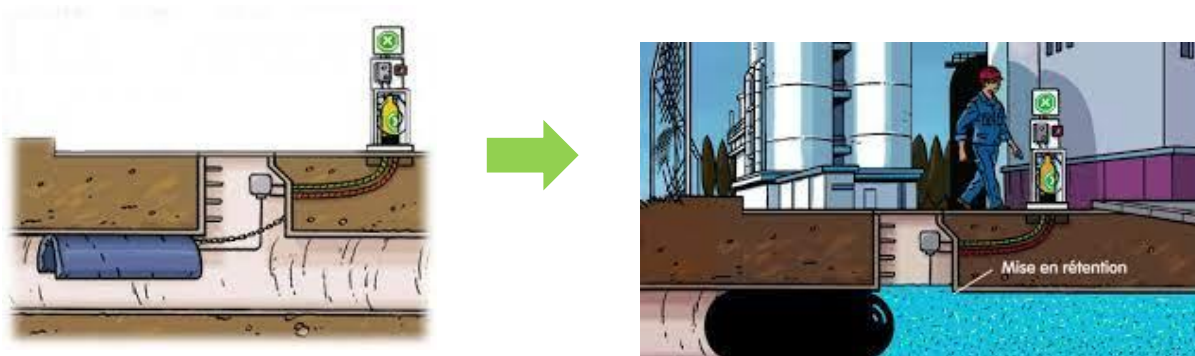
La protection incendie est assurée par un réseau d'eau réparti sur toute la longueur du stockage.

L'étude flumilog montre un risque faible de propagation d'une cellule à une autre (cf. plan ci-dessous).



Protection des milieux en cas d'incendie :

Une isolation totale du site (bassins, canalisations,...) sera mise en œuvre par l'activation de systèmes d'isolation des canalisations permettant de confiner les eaux d'extinction pour les analyser et les envoyer vers l'éliminateur le plus adapté. Cela permettra d'éviter tout risque de contamination des milieux en cas de sinistre incendie.



Organisation des secours en interne :

Des bornes d'appel au secours, sonores et lumineuses, interconnectées entre elles seront réparties sur l'ensemble du site permettant à chaque salarié de déclencher les secours au plus vite. Ces bornes localisent le

lieu de déclenchement afin de gagner du temps pour les secours qui savent où se diriger. Une personne reste près de la borne pour guider les secours jusqu'au lieu exact.

Un ensemble de procédures et de formation du personnel sera mis en place, y compris pour les entreprises extérieures, afin d'assurer une réactivité courte en cas de sinistre :

- Une procédure écrite générale en cas de sinistre avec évacuation du personnel
- Des procédures écrites d'intervention mises en place sur secteurs spécifiques en cas de départs de feu : silos, zone pompes fluide thermique, salles électriques, produits chimiques, engins de manutention....

Plan d'intervention :

SWISS KRONO disposera d'un plan d'intervention écrit avec la création d'un Poste de Commandement Exploitant à l'entrée du site et une organisation mise en place en cas de déclenchement de secours extérieur.

Une prise femelle Maréchal sera mise à disposition des véhicules de secours externe.

Le personnel sera formé à ce plan d'intervention et SWISS KRONO réalisera des exercices avec les services de secours en externe de façon régulière.

Équipe de Seconde Intervention Interne (ESI :

Une équipe de volontaires ESI est formée sur l'ensemble des sites SWISS KRONO, avec des équipements individuels (tenue de pompier, chaussures, casque, cagoule, ...).

Les ESI sont des volontaires issus des différents services de l'usine ayant une connaissance des installations (pilotage) et des risques.

Ils sont formés 4 jours par an selon les référentiels nationaux (GDO, GTO, PEX, REX, PIO) sur la partie théorique et la partie pratique directement sur les installations.



A Fargues-sur-Ourbise comme sur les autres sites Swiss Krono, des Appareils Respiratoires Isolants leur seront réservés afin de pouvoir effectuer du secours à personne ou sécurisation des lieux.

Du matériel sera mis à disposition des ESI sur le site (le type et le nombre restent à définir pour le projet Orpinia) :

- Fourgon pompe tonne
- Camion dévidoir
- Véhicule léger
- Caméra thermique
- Canons portatifs
- Détecteur de CO (monoxyde de carbone)

Collaboration avec les secours externes :

Une chartre de mise à disposition de jours de formation pour les salariés, étant pompiers volontaires externes, est mise en place au sein de la société SWISS KRONO.

Des exercices réguliers seront organisés avec les centres de secours choisis par les services de secours externes ou sur demande.

Durant les interventions, il y a constitution de trinômes Swiss Krono/SDIS.